

C.R. Commission Scolaire 18/01/2016.

• Dossiers en lien avec la C.C.V.G. :

1. Les transports scolaires : deux réunions ont eu lieu, l'une le lundi 21/12/2015 et l'autre le mardi 12/01/2016.

RAPPEL des faits :

- la C.C.V.G a besoin de réaliser des économies donc toutes les pistes sont étudiées.
- Les transports scolaires vont passer compétence régionale au 01/01/2017 mais nous ne savons pas comment.
- En cas de fusion des intercos, un lissage sera nécessaire puisque la C.C.L.A. et Yenne, n'appliquent pas la charte départementale de la même manière que la C.C.V.G. (nous n'appliquons pas la charte strictement).

Pour la première réunion, il paraissait nécessaire pour la C.C.V.G. d'entendre les deux communes de Pont de Beauvoisin et de St-Genix sur cette question, estimant que ces communes seraient les plus impactées par la suppression des transports. Or, en présence de M. Pyrat (département), des deux maires et de leurs conseillers communautaires, de M. Blondon et M. Charbonnier, un accord était trouvé pour la suppression des transports le midi puisqu'il y a une offre de cantine scolaire dans chaque commune et pour les - de 3 kms, une réflexion était engagée, sachant qu'à terme, la suppression s'appliquerait (pour le primaire).

Pour la seconde réunion, les choses se sont un peu plus compliquées, l'ensemble de la commission transports scolaires et le bureau communautaire étaient convoqués, M. Pyrat est denouveau venu à cette réunion et une association "écomobilité" était présente pour nous montrer les alternatives pouvant être mises en place si les transports étaient supprimés.

Reste que toutes les communes ne sont pas sur le même raisonnement.

En ce qui concerne St-Genix, notre position est claire, Joël Primard, l'a annoncé lors de la cérémonie des voeux, il y aura pour notre commune suppression des transports pour le midi, nous avons une cantine, reste à connaître la capacité d'accueil max de cette dernière et si nous serons obligés ou non de passer à deux services (28 enfants sont concernés par ce transport au niveau du primaire).

Pour les - de 3 kms, la C.C.V.G. souhaite commencer par les lycées et collèges avant de se tourner vers le primaire. Et l'association écomobilité doit faire un diagnostic de l'ensemble des communes de la C.C.V.G. pour savoir ce qui est réalisable ou pas.

Une nouvelle com transports scolaires devrait être convoquées d'ici peu.

Il n'empêche que notre com scolaire municipale doit engager des réflexions sur cette thématique car pour rappel, le principe de l'écomobilité qui fonctionne très bien en ville, est de créer des parcours piedibus, vélobus pour le déplacement des enfants avec des parents mais que la création des structures ou voirie resteraient à charge des communes et non de la C.C.V.G.

Les membres de la commission scolaire penchent plus vers le principe de covoiturage .

A en reparler.

2. L'appel à projet sur le numérique.

Pour rappel, fin novembre, la C.C.V.G. nous transmettait un appel à projet sur le numérique. Les communes intéressées devaient remplir selon ses besoins cet appel à projet, la C.C.V.G. se proposant de faire l'intermédiaire entre toutes les communes même si les dépenses restaient à charge des communes.

L'ensemble du corps enseignant de notre commune s'était mobilisé pour nous transmettre les projets pédagogiques nécessaires pour ce type d'installation = vraie politique à mettre en oeuvre.

Tout a été donné à la C.C.V.G. courant décembre, or, au 18/01, aucune réunion n'était programmée et l'appel à projet se terminait le 05/02/2016.

Il a été convenu lors de la commission de relancer la C.C.V.G. sur ce point pour savoir où nous en sommes.

• Choix du panneau Pic Bois.

Ce point a été supprimé lors de la réunion de la com scolaire étant donné que nous n'avons toujours pas reçu la maquette, l'entreprise sera relancée.

• Point sur le plan Vigipirate.

Toujours une forte demande de la part de l'école élémentaire. Il faudrait trouver une solution même dans l'alternative, pour rappel, il y a 3 portails, non fermés, les enseignants sont contraints de s'enfermer au sein de l'école, cette situation est difficilement supportable = réfléchir sur l'installation d'un visiophone. Est-ce possible matériellement? Quel est le coût? Etc...

• Les deux nouvelles classes :

Les travaux étant terminés, il convient de savoir comment vont être utilisées ces classes. Une réunion est prévue jeudi 21/01/2016 avec les membres de la C.C.V.G., la directrice de l'école élémentaire et notre municipalité. Pour notre commune, Joël, Pierre-Yves et Marie-France seront présents.

• Visite des écoles du S.I.V.U. du Mont Tounier et de celles de st-Genix.

Après plusieurs échanges entre le S.I.V.U., les directeurs des écoles concernées et nous-mêmes, nous sommes arrivés à une date : le mercredi 20/01/2016, 15h à Grésin. Pour notre commission, seront présents : Jean-Pierre, Jean-Claude et Marie-France.

• **L'imprimante à l'école maternelle.**

Depuis les vacances d'octobre, M. Lapierre a un souci avec son imprimante au sein de l'école, il s'avère qu'il faut la remplacer, deux entreprises ont été consultées, nous avons plusieurs devis, à voir.

Jean-Claude nous signale qu'une imprimante est en surplus à la Mairie et que nous pourrions donc la donner à l'école.

• **C.M.J. : projets à programmer.**

Il a été convenu que les enfants pouvaient travailler sur un logo pour le C.M.J., le panneau : liberté, égalité, fraternité à accrocher sur notre Mairie ou l'aménagement du rond-point de Truison.

Pour la sortie de fin d'année, le mercredi 29 Juin 2016, après-midi, plusieurs pistes ont été envisagées (la maison d'Izieu, Mandrin...), une piste retient notre attention : en lien avec le S.I.C.T.O.M. , visite du centre de tri de Bissy puisque les enfants sont sensibles à l'environnement = faudra donc se renseigner.

Rappel de la volonté d'emmener les enfants en fin de mandat l'année prochaine à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et autre chose.

Pas de questions diverses = fin de la com scolaire.